

STRATÉGIE ABRIS/NFI	Version	Statut	Date Effective	Révision
	Final	Approuvé par SAG	9 Aout 2019	Aout 2020

AGENCE LEAD	UNHCR
Cluster Coordinator	Name: Anicet Adjahossou Email: adjahoss@unhcr.org Mobile: +236 72 593 818
Shelter Field Associate	Name: Herve Nghoma Ghomez Email: nghomagh@unhcr.org Mobile: + 236 70 552 946
National Field Associate	Name: Baudelaire Sambe Yarakpa Email: sambe@unhcr.org Mobile: +236 70 552 953

1. CONTEXTE HUMANITAIRE

La République Centrafricaine (RCA) est un pays d'une superficie de 623,000 km² et une population estimée à 5 millions dont 72% vivent dans les zones rurales avec l'espérance de vie de 51,5 ans et le niveau de pauvreté estimé à 67% de la population. Les différentes crises politico-militaires avec la persistance des conflits a conduit plus d'un million de centrafricains à quitter leurs domiciles, soit de manière forcée (incendies/destruction des maisons), soit de manière préventive.

En effet depuis la signature des accords de Khartoum le 19 mars 2019 et la formation d'un gouvernement inclusif, le pays demeure dans un climat de calme relatif. Toutefois, cette situation reste marquée par la commission des actes de violation des droits humains (homicide, agressions physique et sexuelle, arrestation et incendie criminel, etc..) qui continuent d'être perpétrés sur les populations civiles par certains groupes armés. Ces groupes armés continuent de sillonner les villes avec des mouvements récurrents dans les villes et sur les axes dans les zones encore sous leurs contrôles. La présence des groupes armés, l'absence des forces et autorités administratives et judiciaires ainsi que le déploiement limité des forces de sécurité dans certaines préfectures, rendent les populations plus vulnérables à leur environnement socio-sécuritaire et accentuent la précarité de la situation dans les sites de déplacés internes entraînant des risques de protection majeurs.

Malgré cette situation précaire, la tendance générale est au retour des PDI et le rapatriement des réfugiés Centrafricains. Au 30 juin 2019, la commission de mouvement des populations (CMP) rapportait 594,117 personnes déplacées internes, soit, 208,149 personnes sur des sites de déplacés internes, 385,968 personnes estimées dans les familles d'accueil. Ainsi, il est constaté une baisse de 3.1% du volume de déplacement, si on compare à la situation de déplacement de fin mai 2019 où le nombre de personnes déplacées était estimé à 613,031 personnes. Au 30 juin 2019, le HCR a enregistré 599,027 réfugiés dans les pays voisins et a facilité le rapatriement de 5,563 réfugiés. De plus, plusieurs personnes déplacées internes et environ 35,000 réfugiés sont rentrés spontanément. À la lumière de ces développements, le gouvernement de la RCA a adopté le 17 janvier 2019 une stratégie nationale sur des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur du territoire et les réfugiés. Le Groupe de travail solutions durables a été mis en place pour coordonner la problématique de retours, de l'intégration locale et de la réinstallation des personnes qui sont en déplacement forcé et des plans d'action sont élaborés dans certaines régions où les critères de convergence en faveur de retour sont réunis. Aussi, entre juin et juillet 2019, des accords tripartites ont été signés entre le gouvernement RCA, le HCR et le Cameroun d'une part, avec la République Démocratique du Congo et avec la République du Congo, d'autre part.

Des évaluations multisectorielles effectuées sur les sites de PDI et dans certaines zones de retour en juillet 2019, ont mis en évidence des lacunes alarmantes notamment dans les secteurs abris et NFI (plus de 40% des abris sont en dessous des standards Sphère) et une faible capacité des communautés à la résilience. La capacité opérationnelle demeure encore insuffisante pour répondre aux besoins en abris, et surtout avec l'insécurité persistante dans certaines zones et sur certains axes, les difficultés d'accès, le sous-financement du secteur d'abris & NFI, la faible présence d'acteurs dans certaines zones, constituent encore des entraves majeures pour une réponse efficace.

D'un autre côté, des enquêtes d'intentions de retour effectuées sur certains sites et ont révélé que certains PDI optent pour le retour. A titre illustratif, l'enquête d'intention de retour la plus récente, conduite en juin 2019 sur les sites NDV et Alternatif à Bambari, montre que 97% des PDI optent pour le retour, parmi lesquels 58% dans leur lieu de résidence initial et 41% dans un lieu différent de leur résidence initial. 2% des PDI n'ont pas opté pour le retour, parmi lesquels 86% ont choisi l'intégration locale dans le lieu de déplacement. Néanmoins, plus de 587,374 PDIs se trouvent encore en déplacement, dont 190,899 sur les sites et 396,475 dans les familles d'accueil, selon le rapport de la CMP de juin 2019.

Il apparaît alors essentiel d'appuyer les autorités centrafricaines dans la recherche de solutions durables (intégration, relocalisation et retour volontaire) pour les personnes déplacées qui se sont exprimés volontairement afin d'exercer leur droit au retour et d'alléger les pressions socio-économiques et démographiques sur les communautés hôtes.

OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du Cluster est d'assurer aux populations affectées l'accès aux articles non alimentaires essentiels et à un abri adéquat qui les protège contre les intempéries et les infections tout en contribuant à leur sécurité et leur bien-être au sein de la communauté.

CLUSTER OBJECTIF 1

Assurer une fourniture suffisante, coordonnée et adéquate en abris d'urgence à la population vulnérable affectée, la protégeant des intempéries et contribuant à leur sécurité, leur dignité et leur bien-être.

CLUSTER OBJECTIF 2

Assurer une fourniture flexible et coordonnée en articles non alimentaires (kits NFI) et harmonisés à la population vulnérable affectée par la crise humanitaire.

CLUSTER OBJECTIF 3

Intégrer la fourniture des abris et des articles non alimentaires (NFI) dans le mécanisme de gestion coordonnée et efficiente des sites de PDIs aux fins de faciliter le travail des acteurs humanitaire et aussi d'éviter les duplications dans les assistances.

CLUSTER OBJECTIF 4

Assurer que les retournés vulnérables et la communauté hôte sont pris en compte dans la réponse du Cluster en s'assurant que cette population ait accès aux solutions d'abris adéquats dans leurs zones de retour.

CLUSTER OBJECTIF 5

Assurer la prise en compte des normes AAP et de la centralité de la protection ainsi que l'amélioration de la couverture et de la qualité d'assistance en abris et Nfis.

EVALUATION DES BESOINS

Entre septembre 2018 et février 2019, la situation humanitaire s'est détériorée dans plusieurs régions du pays notamment, Ouaka, Haute Kotto, Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou. Ainsi, le nombre de personnes dans le besoin identifié est passé à 1,46 million, soit 8,2%, et plus aujourd'hui (702 000 hommes; 760 000 femmes). La distribution des données par âge indique plus de 731 000 enfants de moins de 18 ans, 672 000 personnes de 18 à 59 ans et 58 500 personnes de plus de 60 ans.

Les personnes déplacées sur les sites n'ont pas d'abris conformes aux standards, ni des articles ménagers de première nécessité, ce qui aggrave encore leur vulnérabilités et les conditions. Au cours de l'année 2019, la saison sèche a eu un impact négatif sur plusieurs zones, telles que Kaga Bandoro, Lapago, Bambari, Pombolo-Alindao, des milliers de personnes déplacées ayant été victimes d'incendies sur les sites. Les personnes déplacées ont été déplacées plus d'une fois, perdant ainsi chaque fois leurs biens. De même, les communautés locales et les familles d'accueil continuent de subir des pressions en raison de l'afflux de personnes déplacées et du manque d'abris convenables et d'articles non alimentaires.

Les besoins d'urgence en abris en général mais surtout les besoins chroniques des anciens déplacés rendent ceux-ci de plus en plus fragiles aux risques d'infection. L'évaluation des besoins faite en 2018 a révélé que cette catégorie vulnérable est notamment prépondérante dans les régions de Bria, Bambari, Ippy, Alindao, Mobaye, Bangassou, Mingala, Zangba, Zemio et Obo.

PLAN DE RÉPONSE STRATÉGIQUE (PRS)

Les interventions du Cluster devront contribuer à apporter une réponse rapide et efficace d'urgence aux populations affectées à travers la distribution d'articles ménagers essentiels et la fourniture d'abris d'urgence, ainsi que l'assistance aux populations vulnérables et hôtes dans les zones de retour. Ces interventions resteront en étroite adéquation et en cohérence avec la stratégie de coordination et de gestion des sites de déplacés (CCCM). Pour ce faire, la priorité sera donnée aux femmes et enfants, représentant 58% de la population des PDI et en fonction des critères de vulnérabilités tout en restant en phase avec le HNO et HRP et respecter la centralité de la protection. Une attention sera également accordée aux personnes retournées dont les besoins en abris correspondront aux termes de la présente stratégie.

Pour faire face aux chocs et aux vulnérabilités actuelles et futures, le Cluster veillera à ce que des kits NFI nécessaires soient prépositionnés dans des zones géographiques prioritaires, notamment Bria, Bambari, Yppi, Alindao, Mobaye, Bangassou, Zemio, Obo, KaBo, Kaga-Bandoro et Bouar, en tenant compte des différences dans les besoins et les vulnérabilités des femmes, des filles, des hommes et des garçons. Les partenaires du Cluster s'appuieront sur le suivi avant et après la distribution pour recueillir les réactions directes des bénéficiaires et de fournir des orientations sur la distribution en fonction des besoins, la sécurité et d'autres préoccupations, et d'améliorer l'intervention le cas échéant.

La contingence et la flexibilité des modalités d'intervention offertes, notamment par le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) seront fortement encouragées afin de continuer à intervenir de manière rapide et efficace aux différentes alertes et crises aiguës. Ainsi, le Cluster mettra en place des mécanismes de synergies et de collaboration avec le RRM afin que dans les situations de nouveaux déplacements et d'urgences, une réponse rapide, vitale et multisectorielle soit apportée aux plus vulnérables avec la distribution des articles de secours d'urgence.

Dans le cadre des réponses en abri d'urgence, le Cluster facilitera des interventions aux besoins continus d'assistance pour sauver des vies en fournissant des abris d'urgence aux familles déplacées les plus vulnérables, conformément aux normes et standards internationaux.

Le pré-positionnement et le stockage de kits et de matériaux pour abris d'urgence donneront la priorité aux zones géographiques les plus touchées, notamment Bria, Bambari, Ippy, Alindao, Mobaye, Bangassou, Mingala, Zangba, Zemio et Obo, Gambo, Pompolo, Dembia, Satema, Ouango, de faire face aux nouveaux déplacements et aux besoins existants des familles déplacées les plus vulnérables, tout en veillant à la disponibilité de kits d'urgence pendant les saisons de pluies lorsque l'accès est fortement entravé. Le Cluster fournira également des kits de réparation/mise à niveau et/ou de renforcement des abris d'urgence et des abris améliorés, tout en soutenant la construction d'abris transitionnels chaque fois que nécessaire.

Dans la mesure du possible, le Cluster renforcera la fourniture d'assistance en matière d'abris transitionnels à moyen ou plus long terme, en ciblant principalement les rapatriés, les PDI retournés et ceux dans les communautés d'accueil et les familles vulnérables accueillant des personnes déplacées qui se trouvent dans des abris mal adaptés. Il s'agit d'un soutien complémentaire des efforts du Groupe de travail sur les solutions durables et du gouvernement dans le cadre de la stratégie nationale sur les solutions durables pour les déplacés internes et les réfugiés de retour en RCA.

Une combinaison de fourniture de réponses en nature et en cash sera explorée et mise en œuvre pour la construction d'abris adaptés aux besoins locaux ainsi que la fourniture de kits de matériaux de la construction d'abris de transition afin de répondre aux besoins à moyen et long terme des familles touchées. Les partenaires du Cluster s'appuieront sur le travail du Groupe de travail abris et du Groupe de travail cash sur une évaluation des besoins et faisabilité pour informer la mise en œuvre d'une réponse appropriée et pertinente en matière d'abris de transition. Le suivi et les évaluations post-construction et distribution permettront un retour d'information continu et une amélioration de la qualité de la réponse.

Aussi, une synergie d'actions sera développée avec le Cluster Protection et le secteur CCCM en tenant dûment compte des personnes ayant des besoins spécifiques, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi qu'avec le Groupe de travail sur le logement, terres et bien dans le cadre de la résolution des questions foncières dans les zones de retour. Le Cluster continuera à renforcer la capacité des partenaires pour permettre la fourniture d'une assistance en matière d'abri de manière coordonnée, opportune et pertinente aux populations touchées. L'accent sera mis sur le renforcement de la capacité de la population touchée à construire et à entretenir leurs propres abris et à améliorer les abris afin qu'ils offrent des solutions adaptées au lieu et à plus long terme. La réponse aux abris tiendra également compte des conditions saisonnières prévalant dans les régions touchées, notamment de fortes pluies et du vent, et continuera à surveiller l'impact environnemental de la fourniture et la construction d'abris et à en atténuer les effets négatifs sur l'environnement.

PROTECTION TRANSVERSALE

Les interventions du Cluster tiendront compte des quatre principes de la protection transversale dont notamment: Ne pas nuire, Accès significatif, Redevabilité, Participation et Autonomisation, tel que défini par la politique de l'IASC sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire. Les dimensions de cohésion intercommunautaire, de l'âge, du genre et de la diversité, seront intégrées tout au long du processus de mise en œuvre. Avec la coordination avec le Cluster Protection, le Cluster renforcera l'inclusion des personnes vulnérables et s'assurera que des mécanismes de redevabilité sont en place, et tiendra compte des problématiques liées aux incidents de protection y compris les VBG.

Pour ce faire, le Cluster visera à développer un plan de protection transversale, la redevabilité et l'inclusion dans ses activités. Le Cluster facilitera aussi la formation en protection transversale de ses partenaires en coordination avec le Cluster Protection et veillera à fournir un soutien en abris et articles non alimentaires aux populations touchées en garantissant l'accès à des solutions sûres et dignes (y compris la protection de la vie privée, la sécurité et le confort dans la conception des réponses en abri). Ceci devra passer par l'autonomisation, la participation et l'engagement continu de la communauté.

Ainsi, avant la fourniture de l'assistance, des mesures seront prises pour vérifier l'adéquation des sites, en particulier en ce qui concerne les zones sujettes aux inondations et aux incendies accidentels, afin de garantir le principe de «Ne pas nuire». Le Cluster en collaboration avec le Groupe de Travail sur les Logements Terres et Biens (LTB) assurera l'identification des problèmes de propriété, et continuer à plaider en faveur de l'accès pour les familles à risques pour ainsi garantir la sécurité d'occupation. Un accent particulier sera aussi mis sur l'intégration des préoccupations relatives à l'inégalité des sexes, en particulier la violence liée à l'appartenance sexuelle, lors de la distribution des abris et des kits NFI. Les besoins spécifiques des personnes handicapées et des personnes âgées seront pris en compte dans la planification, la conception et la construction des abris.

APPROCHE CBI (CASH BASED INTERVENTIONS)

Dans toute la mesure du possible, le Cluster s'engagera pour que les acteurs intervenant dans le secteur abris et NFIs fassent la promotion de l'intervention en espèces, chaque fois que cela est possible, en particulier conformément à l'approche globale des donateurs et du système de paiement commun des Nations Unies, en travaillant de concert avec le groupe de travail CASH en RCA. Ainsi, l'intégration de l'approche CBI sera une priorité tout au long du cycle de programmation humanitaire et de mise en œuvre, y compris la participation à des études de faisabilité, des évaluations de marché conjointes, et de la mise en place des mécanismes appropriés au contexte Centrafricain.

NEXUS HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT

Dans le cadre des résultats collectifs, le Cluster travaillera en synergie avec les autres Clusters et acteurs dans le cadre de l'opérationnalisation du nexus. Ainsi chaque fois que cela sera possible, le Cluster orientera la programmation vers un processus progressif allant de la réponse d'urgence vers les solutions transitoire et durable. Cela inclut faire le plaidoyer continu dans le sens du nexus. Les interventions en abris comprendront donc le renforcement des capacités de la population affectée ainsi que les communautés locales en matière de construction et d'entretien des abris et des infrastructures, en tenant compte de l'impact sur l'environnement de la réponse apportée.